



ACTION CONTRE LA DÉSERTIFICATION



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités est au cœur des efforts du projet Action contre la désertification pour combattre la dégradation des terres et la désertification. Le renforcement des capacités techniques et fonctionnelles des individus, des communautés et des organisations dans la restauration et la gestion durable des terres est le meilleur moyen d'aider les communautés à devenir autonomes. Action contre la désertification met également l'accent sur le renforcement d'un environnement favorable à ses interventions, afin d'augmenter l'impact et la durabilité de celles-ci.

Action contre la désertification appuie les pays dans l'identification, l'évaluation et la priorisation de leurs capacités et besoins en termes de restauration et gestion durable des terres. Ce processus se réalise, en rassemblant une diversité d'acteurs au niveau local, national, régional et international, y compris les autorités gouvernementales, la société civile, des organisations de femmes et de producteurs, des organisations techniques, des instituts de recherche et les communautés bénéficiaires, à travers:

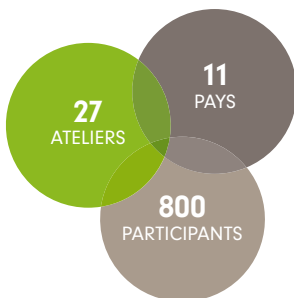
→ **27 ATELIERS INTERNATIONAUX** et nationaux impliquant un total de 800 participants, organisés entre 2015 et 2017 dans 11 pays: le Burkina Faso, l'Éthiopie, Fidji, la Gambie, Haïti, l'Italie, le Kenya, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, et la Tanzanie, construisant ainsi un réseau international de communauté de pratique.

→ **LES THÈMES COUVERTS** par ces ateliers, y compris ceux adressés aux communautés de base, ont inclus: des évaluations des capacités, le suivi et évaluation socio-économique et biophysique, les techniques de restauration des terres arides à grande échelle, le développement d'entreprises de produits forestiers non-ligneux, la gestion et les opérations de projet, la communication et la mobilisation des ressources.





©FAO/Giulio Napolitano



ACTION CONTRE LA DÉSERTEIFICATION

est une initiative du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en appui à l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et aux programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification de l'UNCCD. Elle vise à promouvoir la gestion durable et la restauration des terres en Afrique, aux Caraïbes et au Pacifique. Action contre la désertification est mise en oeuvre par la FAO et ses partenaires avec le financement de l'Union européenne dans le cadre du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED).

Contacts

Moctar Sacande

Coordonnateur international de projet
moctar.sacande@fao.org

François Tapsoba

Conseiller technique régional
francois.tapsoba@fao.org

Marc Parfondry

Expert forestier
marc.parfondry@fao.org

Un nouveau cadre pour le renforcement des capacités a été adopté par la FAO, basé sur l'idée que le renforcement des capacités est conduit par les acteurs nationaux, conformément aux priorités nationales et au contexte local, et ancré dans les systèmes nationaux et d'expertise locale.

Le renforcement des capacités est défini comme le processus par lequel les individus, les organisations et la société, dans leur ensemble, libèrent, renforcent, créent, adaptent et maintiennent les capacités au fil du temps. Il est souvent associé au transfert des connaissances et à la formation des individus, mais il est aussi un processus complexe de changement non linéaire et à long terme.

Action contre la désertification met l'accent sur les compétences techniques dans les pratiques de gestion durable des terres et de restauration, telles que la plantation, l'entretien et la gestion des zones restaurées ou la collecte de semences et les techniques de pépinière, ainsi que le suivi.

Le renforcement des capacités couvre également les capacités fonctionnelles, ou les compétences personnelles, nécessaires pour soutenir le changement, comme le partage des connaissances et de l'information, la création de partenariats, la communication, les processus participatifs, le plaidoyer et la mobilisation des ressources.



©FAO/Giulio Napolitano



©FAO/Giulio Napolitano

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union européenne. Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.

www.fao.org/in-action/action-against-desertification

**ACTION
CONTRE LA
DÉSERTIFICATION**



© FAO, 2018
01655R/1/04-18